



Arrêté N ° I/B-2016-92

Modifiant l'arrêté d'ouverture de l'examen professionnel
d'accès par voie d'avancement de grade
de Technicien Territorial Principal de 1^{ère} classe.

Spécialités :

Ingénierie, Informatique et Systèmes d'Information
Services et Interventions Techniques

Session 2017

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard, Chevalier de la Légion d'Honneur,

- VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;
- VU** le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale ;
- VU** le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 modifié, portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la Fonction Publique Territoriale ;
- VU** le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux ;
- VU** le décret n° 2010-1359 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 17-III du décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux ;
- VU** l'arrêté du 15 juillet 2011 fixant le programme des épreuves des concours et examens professionnels pour l'accès au grade de Technicien, Technicien Principal de 2^{ème} classe et Technicien Principal de 1^{ère} classe du cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux ;
- VU** le recensement des besoins effectué auprès des Centres de Gestion de l'inter-région Grand Sud-Ouest ;
- VU** la convention générale entre Centres de Gestions relative à la mutualisation des coûts des concours et examens transférés du CNFPT vers les Centres de Gestion ;
- VU** l'arrêté d'ouverture n°I/B-2016-86 de l'examen professionnel d'accès par voie d'avancement de grade de Technicien Territorial Principal de 1^{ère} classe.

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

L'article 1 est ainsi modifié :

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard, en partenariat avec les Centres de Gestion de l'Aude, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, du Lot, de la Lozère, des Pyrénées Orientales, du Tarn, du Tarn et Garonne, ouvre, au titre de l'année 2017, un examen professionnel par voie d'avancement de grade de Technicien Territorial Principal de 1ère classe pour les spécialités : « Ingénierie, Informatique et Systèmes d'Information » et « Services et Interventions Techniques ».

ARTICLE 2 :

Le Directeur Général du Centre de Gestion du Gard est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera transmis à Monsieur le Préfet du Gard, et affiché dans les locaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard. Le présent arrêté sera également transmis aux partenaires.

Fait à Nîmes, le 7 octobre 2016

La Présidente

Reine BOUVIER

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NÎMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Transmis au Représentant de l'Etat, Le : 10/10/2016

Affiché le : 10/10/2016



Acte à classer

AR-2016-92

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2016-10-10T15-11-41.00 (MI203083052)

Identifiant unique de l'acte :

030-283000024-20161007-AR-2016-92-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêté n./B-2016-92 modifiant l'arrêté d'ouverture
de l'examen professionnel d'accès par voie d'avancement
de grade de technicien territorial principal de 1^{ère}
classe

Date de décision : 07/10/2016



Nature de l'acte : Arrêtés réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.4. Autres catégories de personnelsActe : 2016-92 TP1C AG.PDF

Groupe émetteur de l'acte : Concours

Classer

Annuler

Préparé

Date 10/10/16 à 15:11

Par ARMAND Audrey

Transmis

Date 10/10/16 à 15:11

Par ARMAND Audrey

Accusé de réception

Date 10/10/16 à 15:18